

République Française

Département du HAUT-RHIN

**MAIRIE  
DE  
SAINTE CROIX-AUX-MINES**

Nombre de Membres du Conseil Municipal élus	19
Conseillers en fonction	19
Conseillers présents	18
Conseillers absents	1
Procuration	1
Votants	19

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mercredi 22 avril 2026

Président de séance :  
Monsieur Jean-Marc BURRUS, Maire

**041-2026 - Désignation d'un secrétaire de séance**

M. le Maire expose :

L'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales précise :

« Au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires pris en dehors de ses membres qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations ».

Après en avoir pris connaissance,

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité**

**DESIGNE** José GOMES pour remplir les fonctions de secrétaire.

Pour extrait conforme,  
Ste Croix-aux-Mines, le 27 avril 2026

Le Maire :

"Le maire de Ste Croix-aux-Mines (Haut-Rhin)  
soussigné, certifie que la présente décision a été publiée  
et notifiée et qu'elle a été reçue par le Représentant de  
l'Etat", le



Le Maire :

Jean-Marc BURRUS

Jean-Marc BURRUS

République Française  
Département du HAUT-RHIN

**MAIRIE  
DE  
SAINTE CROIX-AUX-MINES**

Nombre de Membres du Conseil Municipal élus	19
Conseillers en fonction	19
Conseillers présents	18
Conseillers absents	1
Procuration	1
Votants	19

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**  
Séance du mercredi 22 avril 2026  
Président de séance :  
Monsieur Jean-Marc BURRUS, Maire

**042-2026 - Approbation du procès-verbal de la séance du 30 mars 2026**

Après en avoir pris connaissance,  
**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**  
**APPROUVE** le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 30 mars 2026.  
Celui-ci est passé à la signature des présents.

Pour extrait conforme,  
Ste Croix-aux-Mines, le 27 avril 2026

"Le maire de Ste Croix-aux-Mines (Haut-Rhin)  
soussigné, certifie que la présente décision a été publiée  
et notifiée et qu'elle a été reçue par le Représentant de  
l'Etat", le

Le Maire :  
Jean-Marc BURRUS



Le Maire :

Jean-Marc BURRUS

République Française  
Département du HAUT-RHIN

**MAIRIE  
DE  
SAINTE CROIX-AUX-MINES**

Nombre de Membres du Conseil Municipal élus	19
Conseillers en fonction	19
Conseillers présents	18
Conseillers absents	1
Procuration	1
Votants	19

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**  
Séance du mercredi 22 avril 2026  
Président de séance :  
Monsieur Jean-Marc BURRUS, Maire

**043-2026 – Election d’une commission d’appel d’offres à caractère permanent**

**La délibération 034-2026 est retirée en tant qu’elle procède à l’élection des membres de la CAO**

Entendu le rapport de Monsieur le Maire,

Vu les dispositions de l’article L 1414-2 du code général des collectivités territoriales qui dispose que la commission d’appel d’offres est composée conformément aux dispositions de l’article L.1411-5 du même code.

Vu les dispositions de l’article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales, prévoyant que la commission d’appel d’offres d’une commune de moins de 3 500 habitants doit comporter, en plus du Maire, président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Considérant qu’il est procédé, selon les mêmes modalités, à l’élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires,

Considérant que le Conseil Municipal peut décider, à l’unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations des membres.

**Le Conseil Municipal, à l’unanimité,  
décide** de procéder aux nominations des membres par vote à main levée.

Le conseil municipal décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l’élection des membres devant composer la commission d’appel d’offres à caractère permanent.

- La liste « Thierry CONRAUX » présente :  
MM. Thierry CONRAUX, Rémy VOINSON et Nicolas LINDER, membres titulaires  
Mme Marie-Christine SALBER et MM. Jean Marc KAUFFMANN et José GOMES, membres suppléants
  
- La liste « Audrey VILLEMIN » présente :  
Mme Audrey VILLEMIN, membre titulaire  
M. Pierre SCHROTH, membre suppléant

Il est ensuite procédé au vote ainsi qu’au dépouillement :

- Nombre de votants = 19
  - Suffrages exprimés = 19
- Ainsi répartis :



République Française  
Département du HAUT-RHIN

**MAIRIE  
DE  
SAINTE CROIX-AUX-MINES**

Nombre de Membres du Conseil Municipal élus	19
Conseillers en fonction	19
Conseillers présents	18
Conseillers absents	1
Procuration	1
Votants	19

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mercredi 22 avril 2026

Président de séance :  
Monsieur Jean-Marc BURRUS, Maire

**044-2026 - Compte Financier Unique 2025 du budget annexe Forêt**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L.2222-3,  
Vu la délibération 034-2021 du 23 juin 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP),  
Vu l'avis de la Commission Finances et Travaux du 07/04/2026,  
Vu le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe Forêt,  
Monsieur Thierry CONRAUX, adjoint, rappelle que le budget forêt de l'exercice 2025 pour lequel le Compte Financier Unique vous est soumis s'est exécuté du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025 pour les opérations de la section d'Investissement et de Fonctionnement.

De ce document comptable se dégagent les résultats suivants :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	
Dépenses – Exercice 2025	140 835.52
Recettes – Exercice 2025	324 269.14
EXCEDENT Exercice 2025	183 433.62
EXCEDENT Antérieur Cumulé - Exercice 2024	576 345.93
<b>Résultat cumulé 2024 + 2025</b>	<b>759 779.55</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
Dépenses – Exercice 2025	16 860.00
Recettes – Exercice 2025	9 246.96
DEFICIT – Exercice 2025	- 7 613.04
DEFICIT Antérieur Cumulé - Exercice 2024	- 9 246.96
<b>Résultat Déficit cumulé 2024 + 2025</b>	<b>- 16 860.00</b>
<b>Résultat de clôture 2025</b>	<b>742 919.55</b>

Accusé de réception en préfecture  
068-21680294-20260422-20260422-1944-D-Edget de l'exercice 2026.

Reçu le 29/04/2026

Conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités territoriales, dans les séances où le compte financier du maire est débattu, le conseil municipal élit son président.

En conséquence, monsieur le maire s'étant retiré, sous la présidence de Mr Thierry CONRAUX, adjoint,

Après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré, délibéré sur le Compte Financier Unique du maire de l'exercice 2025 et

**Après en avoir délibéré,**

**Le Conseil municipal, à l'unanimité,**

**APPROUVE** la présentation faite du Compte Financier Unique lequel peut se résumer comme indiqué ci-dessus ;

**DONNE** pouvoir au maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,  
Ste Croix-aux-Mines, le 27 avril 2026

"Le maire de Ste Croix-aux-Mines (Haut-Rhin)  
soussigné, certifie que la présente décision a été publiée  
et notifiée et qu'elle a été reçue par le Représentant de  
l'Etat", le

Le Maire :

Jean-Marc BURRUS



Le Maire :

Jean-Marc BURRUS

République Française

Département du HAUT-RHIN

**MAIRIE  
DE  
SAINTE CROIX-AUX-MINES**

Nombre de Membres du Conseil Municipal élus	<b>19</b>
Conseillers en fonction	<b>19</b>
Conseillers présents	<b>18</b>
Conseillers absents	<b>1</b>
Procuration	<b>1</b>
Votants	<b>19</b>

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mercredi 22 avril 2026

Président de séance :

Monsieur Jean-Marc BURRUS, Maire

**045-2026 - Affectation du résultat de l'exercice 2025 du budget annexe Forêt**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 94-504 du 22 juin 1994,

Considérant qu'en M57, le résultat N-1 doit faire l'objet d'une affectation :

- soit lors du budget primitif si le compte financier unique a été adopté préalablement ;
- soit lors du budget supplémentaire si le compte financier unique a été adopté postérieurement,

Considérant que le résultat N-1 doit combler en priorité le besoin de financement,

Ayant entendu l'exposé des différents intervenants et de Monsieur Thierry CONRAUX, adjoint,

**Sur proposition de Monsieur Thierry CONRAUX, adjoint,****Après en avoir délibéré,****Le Conseil municipal, à l'unanimité,****Affecte les résultats 2025 comme suit :**

<b>Calcul du report à nouveau à partir du CFU 2025</b>	
<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2025</b>	759 779.55
<b>DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2025</b>	- 16 860.00
<b>Montant à déduire nécessaire pour assurer le financement de l'ensemble de l'investissement C/1068</b>	16 860.00
<b>002 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE</b>	742 919.55
<b>001 DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE</b>	/

Accusé de réception en préfecture  
168-216802942-20260422-20260422\_045-DE  
reçu le 29/04/2026

Pour extrait conforme,  
Ste Croix-aux-Mines, le 27 avril 2026

"Le maire de Ste Croix-aux-Mines (Haut-Rhin)  
soussigné, certifie que la présente décision a été publiée  
et notifiée et qu'elle a été reçue par le Représentant de  
l'État", le

Le Maire :  
Jean-Marc BURRUS



Le Maire :

Jean-Marc BURRUS

République Française

Département du HAUT-RHIN

**MAIRIE  
DE  
SAINTE CROIX-AUX-MINES**

Nombre de Membres du Conseil Municipal élus	19
Conseillers en fonction	19
Conseillers présents	18
Conseillers absents	1
Procuration	1
Votants	19

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mercredi 22 avril 2026

Président de séance :  
Monsieur Jean-Marc BURRUS, Maire**046-2026 - Budget primitif annexe 2026 - Forêt**

M. Thierry CONRAUX, adjoint, présente le budget primitif Forêt par chapitre.

Il demande à l'assemblée s'il y a des questions par rapport à ce budget.

M. Thierry CONRAUX précise encore que le budget est prévisionnel et que les chiffres définitifs seront établis en fonction de la conjoncture (situation sanitaire de la forêt, cours du bois, priorité de coupes, etc...),

**Sur proposition de M. Thierry CONRAUX, adjoint et avis de la commission des finances du 7 avril 2026,**

**Après en avoir délibéré,**

**Le Conseil municipal, à l'unanimité,**

**APPROUVE** le budget primitif annexe Forêt, pour l'exercice 2026, tel que présenté, par chapitre en euros :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

**DEPENSES :** 948 169.55 €  
**RECETTES :** 948 169.55 €

**SECTION D'INVESTISSEMENT :**

**DEPENSES :** 181 860.00 €  
**RECETTES :** 181 860.00 €

**DECIDE** la réalisation au cours de l'année 2026 des travaux d'équipement et des acquisitions figurant à la section d'investissement du budget ;

**AUTORISE** M. le Maire à signer au nom de la commune, les différents marchés, contrats et conventions à intervenir concernant l'exploitation et l'entretien de la forêt communale.

Procès de réception en préfecture  
8-216802942-20260422-20260422\_046-DE  
Reçu le 29/04/2026

Pour extrait conforme,  
Ste Croix-aux-Mines, le 27 avril 2026

"Le maire de Ste Croix-aux-Mines (Haut-Rhin)  
soussigné, certifie que la présente décision a été publiée  
et notifiée et qu'elle a été reçue par le Représentant de  
l'Etat", le

Le Maire :  
Jean-Marc BURRUS



Le Maire :

Jean-Marc BURRUS

République Française  
Département du HAUT-RHIN

**MAIRIE  
DE  
SAINTE CROIX-AUX-MINES**

Nombre de Membres du Conseil Municipal élus	19
Conseillers en fonction	19
Conseillers présents	18
Conseillers absents	1
Procuration	1
Votants	19

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**  
Séance du mercredi 22 avril 2026  
Président de séance :  
Monsieur Jean-Marc BURRUS, Maire

**047-2025 - Compte Financier Unique 2025 du budget général de la Commune**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L.2222-3,  
Vu la délibération 034-2021 du 23 juin 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP),  
Vu l'avis de la Commission Finances et Travaux du 7 avril 2026,  
Vu le Compte Financier Unique 2025 du budget général,  
Mr Thierry CONRAUX, adjoint, rappelle que le budget général de l'exercice 2025 pour lequel le Compte Financier Unique vous est soumis s'est exécuté du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025 pour les opérations de la section d'Investissement et de Fonctionnement.

De ce document comptable se dégagent les résultats suivants :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	
Dépenses – Exercice 2025	1 456 742.36
Recettes - Exercice 2025	1 651 503.25
EXCEDENT Exercice 2025	194 760.89
EXCEDENT Antérieur Cumulé - Exercice 2024	877 494.75
<b>Résultat cumulé : 2024 + 2025</b>	<b>1 072 255.64</b>

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
Dépenses - Exercice 2025	694 297.60
Recettes – Exercice 2025	977 798.96
EXCEDENT - Exercice 2025	283 501.36
DEFICIT Antérieur Cumulé - Exercice 2024	- 329 980.07
<b>Restes à réaliser 2025</b>	<b>138 115.72</b>
<b>Résultat cumulé : 2024 + 2025</b>	<b>- 46 478.71</b>
<b>Résultat de clôture 2025</b>	<b>1 025 776.93</b>

Reçu le 29/04/2026  
Ces résultats sont repris au budget de l'exercice 2026.

Conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités territoriales, dans les séances où le compte financier du maire est débattu, le conseil municipal élit son président.

En conséquence, monsieur le maire s'étant retiré, sous la présidence de Mr Thierry CONRAUX, adjoint aux finances,

Après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré, délibéré sur le Compte Financier Unique du maire de l'exercice 2025 et :

**Après en avoir délibéré,**

**Le Conseil municipal, à l'unanimité,**

**APPROUVE** la présentation faite du Compte Financier Unique lequel peut se résumer comme indiqué ci-dessus ;

**DONNE** pouvoir au maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,  
Ste Croix-aux-Mines, le 27 avril 2026

"Le maire de Ste Croix-aux-Mines (Haut-Rhin)  
soussigné, certifie que la présente décision a été publiée  
et notifiée et qu'elle a été reçue par le Représentant de  
l'Etat", le

Le Maire :

Jean-Marc BURRUS



Le Maire :

Jean-Marc BURRUS

République Française  
Département du HAUT-RHIN

**MAIRIE  
DE  
SAINTE CROIX-AUX-MINES**

Nombre de Membres du Conseil Municipal élus	19
Conseillers en fonction	19
Conseillers présents	18
Conseillers absents	1
Procuration	1
Votants	19

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**  
Séance du mercredi 22 avril 2026  
Président de séance :  
Monsieur Jean-Marc BURRUS, Maire

**048-2026 - Affectation du résultat de l'exercice 2025 du budget général de la Commune**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 94-504 du 22 juin 1994,

Considérant qu'en M57, le résultat N-1 doit faire l'objet d'une affectation :

- Soit lors du budget primitif si le compte financier unique a été adopté préalablement ;
- Soit lors du budget supplémentaire si le compte financier unique a été adopté postérieurement,

Considérant que le résultat N-1 doit combler en priorité le besoin de financement,

Ayant entendu l'exposé de Mr Thierry CONRAUX, adjoint,

**Sur proposition de Mr Thierry CONRAUX, adjoint,**

**Après en avoir délibéré,**

**Le Conseil municipal, à l'unanimité,**

**Affecte les résultats 2025 comme suit :**

<b>Calcul du report à nouveau à partir du CFU 2025</b>	
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2025	1 072 255.64
DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2025	- 46 478.71
Montant à déduire nécessaire pour assurer le financement de l'ensemble de l'investissement C/1068	0.00
<b>002 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE BUDGET PRINCIPAL</b>	1 072 255.64
<b>001 DECIFIT D'INVESTISSEMENT REPORTE BUDGET PRINCIPAL</b>	- 46 478.71

Accusé de réception en préfecture  
068-216802942-20260422-20260422\_048-DE  
Reçu le 29/04/2026

Pour extrait conforme,  
Ste Croix-aux-Mines, le 27 avril 2026

"Le maire de Ste Croix-aux-Mines (Haut-Rhin)  
soussigné, certifie que la présente décision a été publiée  
et notifiée et qu'elle a été reçue par le Représentant de  
l'Etat", le

Le Maire :  
**Jean-Marc BURRUS**



**Le Maire :**

**Jean-Marc BURRUS**

République Française  
Département du HAUT-RHIN  
**MAIRIE  
DE  
SAINTE CROIX-AUX-MINES**

Nombre de Membres du Conseil Municipal élus	19
Conseillers en fonction	19
Conseillers présents	18
Conseillers absents	1
Procuration	1
Votants	19



**049-2026 - Budget primitif 2026 de la Commune**

Mr Thierry CONRAUX, adjoint, présente le budget primitif de la commune par chapitre.  
Il demande à l'assemblée s'il y a des questions par rapport à ce budget, déjà étudié en commission des finances du 7 avril 2026.

Après avoir répondu aux questions posées,

**Sur proposition de Mr Thierry CONRAUX et avis de la commission des finances du 7 avril 2026,  
Après en avoir délibéré,  
Le Conseil municipal, à l'unanimité,  
APPROUVE** le budget primitif de l'exercice 2026 tel que présenté, par chapitre en euros :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

**DEPENSES :** 3 218 234.19 €  
**RECETTES :** 3 218 234.19 €

**SECTION D'INVESTISSEMENT :**

**DEPENSES :** 3 026 638.71 €  
**RECETTES :** 3 026 638.71 €

**DECIDE** la réalisation au cours de l'année 2026 des travaux d'équipement et des acquisitions figurant à la section d'investissement du budget,

**DECIDE** l'attribution des travaux, selon les procédures du Code des Marchés Publics,

**DECIDE** d'accorder au personnel communal toutes les indemnités et primes dont le versement est autorisé par des textes réglementaires, au taux en vigueur, et ce dans la limite de celles dont bénéficient les agents des différents services de l'Etat,

**DECIDE** que les avantages de rémunération prévus pour les agents titulaires s'appliquent automatiquement aux agents non titulaires et stagiaires,

Reçu le 29/04/2026 **DÉCIDE** d'imputer en section d'investissement les biens meubles présentant un caractère de durabilité et dont la valeur unitaire TTC est supérieure ou égale à 500 euros,

**AUTORISE** M. le Maire à signer au nom de la commune, les différents marchés, contrats ou conventions à intervenir ainsi que les contrats d'emprunts inscrits dans le budget.

### 1 - Vote des subventions

Sur proposition de Mr Thierry CONRAUX, adjoint

Après délibération,

Le Conseil municipal, 18 voix pour et 1 abstention pour la liste des subventions hors sociétés communales

et 16 voix pour et 1 abstention pour les sociétés communales (M. Rémy VOINSON et M. Julien MEYER n'ont pas pris part au vote)

ETABLIT la liste des subventions qui seront allouées en 2026 selon le tableau ci-dessous :

LISTE DES SUBVENTIONS MUNICIPALES 2026		EUROS	IMPUTATIONS
<b>1 - SOCIETES COMMUNALES :</b>			
AAPPMA (association pêche)		3 000.00	2042
Lumberjack		1 500.00	65748
<b>2 – SOCIETES DU CANTON :</b>			
Marcheurs du Val d'Argent		1 000.00	65748
SPA (convention de fourrière) 0,70 € X 1 791 habitants		1 243.20	65748
Office de tourisme - lots maisons fleuries			65738
Ste d'Histoire du Val de Lièpvre		30.00	65748
OSJC Animation été	18 € / élève	A venir	65748
<b>3 – SOCIETES HORS CANTON :</b>			
Association Delta Revie Haut Rhin		100	65748
<b>4 – SUBVENTIONS SCOLAIRES</b>		<b>Elèves</b>	
Primaire : classe découverte		960.00	65738
<b>GROUPEMENT D'ACTION SOCIALE :</b>		<b>Agents</b>	<b>Euros</b>
Actions sociales du personnel GAS	5	90	450
			65738
<b>SUBVENTION AU BUDGET CCAS</b>		0	657362
<b>TOTAL SUBVENTIONS hors OSJC:</b>		<b>8 283.20</b>	
<i>Somme inscrite au budget</i>		18 000.00	
<b>Somme à disposition du Conseil Municipal (- OSJC)</b>		<b>9 716.80</b>	

**2 - Fixation de la liste du bois de service**

**Sur proposition de M. Thierry CONRAUX, Adjoint,  
Après en avoir délibéré,  
Le Conseil municipal, à l'unanimité,**

**FIXE** la liste du bois de service au titre de 2026 comme suit :

<b>1 - Bois de service ONF et Sociétés locales :</b>	<b>Stères</b>
<b>O.N.F.</b>	
Chef de triage (transport à la charge du bénéficiaire)	28
<b>SOCIETES LOCALES</b>	
Société de pêche	4
Club Vosgien	4
Club Les Marcheurs du Val D'Argent	4

<b>2- Bois de service des bûcherons en activité, des bûcherons retraités et des ayants droits</b>	<b>Stères attribués</b>
M. JACQUOT Philippe	10
M. ENTZMANN René	10
M. ARMENTANO Angelo	10
Mme Vve VOINSON Odette	5
Mr SCHWEITZER Fabrice	11
<b>TOTAL DU BOIS DE SERVICE prévu pour 2026</b>	<b>46</b>

Pour extrait conforme,  
Ste Croix-aux-Mines, le 27 avril 2026

"Le maire de Ste Croix-aux-Mines (Haut-Rhin)  
soussigné, certifie que la présente décision a été publiée  
et notifiée et qu'elle a été reçue par le Représentant de  
l'Etat", le

Le Maire :  
Jean-Marc BURRUS



**Le Maire :**

**Jean-Marc BURRUS**

République Française  
Département du HAUT-RHIN

**MAIRIE  
DE  
SAINTE CROIX-AUX-MINES**

Nombre de Membres du Conseil Municipal élus	19
Conseillers en fonction	19
Conseillers présents	18
Conseillers absents	1
Procuration	1
Votants	19

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**  
Séance du mercredi 22 avril 2026  
Président de séance :  
Monsieur Jean-Marc BURRUS, Maire

**050-2026 - Vote des taux des trois taxes de l'année 2026**

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Pour rappel, le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

(Exposé des motifs conduisant à la proposition)

En conséquence, Monsieur le Maire propose de maintenir les taux.

**Le Conseil municipal,**

Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du code général des impôts,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

**DÉCIDE** de fixer les taux communaux pour l'année 2026 comme suit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 27.37 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 57.44%
- taxe d'habitation : 11.79 %

**CHARGE** Monsieur le Maire

- de notifier cette décision aux services préfectoraux
- de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

Pour extrait conforme,  
Ste Croix-aux-Mines, le 27 avril 2026

Le Maire :

"Le maire de Ste Croix-aux-Mines (Haut-Rhin)  
soussigné, certifie que la présente décision a été publiée  
et notifiée et qu'elle a été reçue par le Représentant de  
l'Etat", le



Le Maire :

Jean-Marc BURRUS

Jean-Marc BURRUS

Accusé de réception en préfecture

068-216802942-20260422-20260422\_051-DE

Reçu le 29/04/2026

République Française

Département du HAUT-RHIN

**MAIRIE  
DE  
SAINTE CROIX-AUX-MINES**

Nombre de Membres du Conseil Municipal élus	19
Conseillers en fonction	19
Conseillers présents	18
Conseillers absents	1
Procuration	1
Votants	19

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**  
Séance du mercredi 22 avril 2026  
Président de séance :  
Monsieur Jean-Marc BURRUS, Maire

**051-2026 – Point sur l'activité de la Communauté de Communes du Val d'Argent**

Conseil communautaire du 30 mars 2026 :

Election Président : Noëllie Hestin

Vice-Président : Denis Petit, J-Marc Burrus et J-Luc Fréchar

Conseil communautaire du 9 avril 2026 :

Débat d'orientation budgétaire : Des marges de fonctionnement à trouver, maîtrise des dépenses et recherche de nouvelles ressources, attribution de compensation (AC), levier des impôts...

Prochain conseil communautaire le jeudi 30 avril à la Villa Burrus pour le vote du budget.

Pour extrait conforme,  
Ste Croix-aux-Mines, le 27 avril 2026

"Le maire de Ste Croix-aux-Mines (Haut-Rhin)  
soussigné, certifie que la présente décision a été publiée  
et notifiée et qu'elle a été reçue par le Représentant de  
l'Etat", le

Le Maire :

Jean-Marc BURRUS



Le Maire :

Jean-Marc BURRUS

République Française  
Département du HAUT-RHIN

**MAIRIE  
DE  
SAINTE CROIX-AUX-MINES**

Nombre de Membres du Conseil Municipal élus	19
Conseillers en fonction	19
Conseillers présents	18
Conseillers absents	1
Procuration	1
Votants	19

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**  
Séance du mercredi 22 avril 2026  
Président de séance :  
Monsieur Jean-Marc BURRUS, Maire

**052-2026 – Information du maire au conseil municipal**

Prochaine réunion du conseil municipal le mercredi 17 juin 2026 à 19h30

Point sur les activités séniors par Marie Laure HUCK

- Inscription croissante pour les sorties séniors au CSCVA (passage de moins de 100 personnes à plus de 500 personnes)
- Rénovation salle au hallier à destination des séniors, diagnostic en cours puis dépôt d'une autorisation de travaux
- Rencontre avec les élus pour assurer le développement des activités séniors sur le territoire à la hauteur actions jeunesse.

Pour extrait conforme,  
Ste Croix-aux-Mines, le 27 avril 2026

"Le maire de Ste Croix-aux-Mines (Haut-Rhin)  
soussigné, certifie que la présente décision a été publiée  
et notifiée et qu'elle a été reçue par le Représentant de  
l'Etat", le

Le Maire :

Jean-Marc BURRUS



Le Maire :

Jean-Marc BURRUS